



**Communes:** GOULLES,  
HAUTEFAGE,  
ST-BONNET-LES-TOURS  
DE-MERLE,  
ST-GENIEZ-O-MERLE,  
SEXICLES

Site inscrit par  
Arrêté ministériel du:  
14 juin 1977

Superficie: 2448 ha

Situation:  
40 km au sud-est  
de Tulle



### COMPOSANTES DU SITE

Le site de la vallée de la Maronne présente un caractère très pittoresque. Il s'inscrit dans un secteur très encaissé, aux versants abrupts boisés de feuillus avec la présence d'affleurements rocheux et de landes, ce qui contribue à la variété du paysage. La Maronne est un affluent rive gauche de la Dordogne. La rivière, assez large et tranquille, ne semble pas présenter de cascades mais la vallée arbore des pentes très escarpées, très sauvages et entièrement boisées. Les boisements correspondent à des forêts mélangées de ravins et de pentes aux essences très variées : chênaies acidiphiles, chênaies-hêtraies acidiphiles, chênaies-charmaies, frênaies-érablaies. Deux points de vue sont intéressants à signaler : la vue sur les boucles de la Maronne vers le Cantal et la vue sur les tours de Merle. Le secteur le plus sensible se trouve sur l'éperon rocheux du Cerpou (354 m d'altitude) au vu des Tours de Merle, à 1,5 km environ à vol d'oiseau. A partir du sommet d'une des tours de Merle, accessible au public, le Cerpou apparaît partiellement à l'est dans l'échancrure de la vallée de la Maronne. Un sentier de grande randonnée

parcourt le site ce qui rend sa visite relativement aisée. Seules deux routes coupent la vallée, la RD 13 qui permet d'atteindre les ruines des Tours de Merle et la RD 111E un peu plus en amont.

### ÉVOLUTION

Pour protéger ce site très pittoresque, il a été décidé le maintien systématique des feuillus en bordure de la Maronne et sur les pentes les plus abruptes, le reboisement en feuillus (chênes rouges) du secteur sensible du Cerpou en liaison visuelle des Tours de Merle, l'aménagement des points de vue du Gour Noir et du Cerpou dans le voisinage du sentier de grande randonnée avec maintien d'une plage de feuillus et mise en place d'un panneau explicatif sur le reboisement, le maintien de quelques grands arbres les plus remarquables en bordure du chemin de grande randonnée.





